



Règlement particulier du tournoi

SAUL'N'BAD 2020 du 7 et 8 mai 2022

Organisé par le *Saulnes Badminton Club (54)*

www.saulnes-badminton.com

Contact organisateur: COURTOIS Vincent 06.42.27.44.40

1. REGLEMENT DU JEU

Le règlement du jeu est celui en vigueur auprès de la Fédération Française de Badminton. Il fera référence en cas de contestation auprès du Juge-Arbitre. Les joueurs présents doivent être en règle avec leur fédération nationale, en particulier en ce qui concerne la licence et le contrôle médical.

2. RESPECT DU REGLEMENT

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier (partiellement ou totalement) tout joueur qui ne respecterait pas un des points du règlement.

3. TABLEAUX, CATEGORIES, SERIES

| | | |
|---|--|--------------------------------|
| DISCIPLINES : SH/ SD/ DH / DD / DMx | CATEGORIES : Cadets/ Juniors / Séniors / Vétérans | SERIES : N, R, D, P, NC |
|---|--|--------------------------------|

Il n'y aura pas de tableaux spécifiques pour les catégories cadets et juniors. Ces derniers seront mélangés aux catégories séniors et vétérans, répartis dans les différents tableaux en fonction de leurs classements. Si une série est insuffisamment représentée, le comité d'organisation se réserve le droit de la supprimer ou de la fusionner. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire au choix. Le comité d'organisation se réserve également le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matches en cas de nécessité, après accord du Juge-Arbitre.

Les tableaux se dérouleront principalement par poules, puis élimination directe, tout ceci dans la mesure du possible.

4. INSCRIPTIONS

Les participants peuvent s'inscrire sur 3 tableaux maximums. Les inscriptions devront être faites en ligne via le site badnet.org ou sur la feuille d'inscription ci-jointe, et doivent être renvoyées par mail saulnbad@saulnes-badminton.com et confirmées par envoi postal du règlement à COURTOIS Vincent, 1 clos du Châteaux 54 650 Saulnes ou par virement bancaire.

| Crédit Mutuel | | RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | |
|--|------------------------------|---|--------------------------------|----------------------------|
| CCM HERSERANGE LONGLAVILLE Tél 08-20-83-89-27 114 RUE DE PARIS 54440 HERSERANGE | | Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....) | | |
| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | | |
| Code Banque | Code Guichet | Numéro de Compte | Clé RIB | Domiliation |
| 10278 | 04313 | 00020316201 | 58 | CCM HERSERANGE LONGLAVILLE |
| Identifiant international de compte bancaire | | | | |
| IBAN (International Bank Account number) | | | BIC (Bank Identification Code) | |
| FR76 | 1027 8043 1300 0203 1620 158 | CMCIFR2A | | |
| TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER | | ASS SAULNES BADMINTON CLUB CHEZ M MARX PATRICE 2 CLOS DU CHATEAU 54650 SAULNES | | |

Sans règlement, les inscriptions ne seront pas prises en compte. Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone. Il n'y aura pas de panachage des séries.

5. TARIFS

1 tableau : 15 euros

2 tableaux : 20 euros

Le règlement se fera uniquement par chèque(s) accompagné(s) de la feuille d'inscription à l'ordre du Saulnes Badminton Club ou par Virement Bancaire ou via badnet.org

6. DATES

Date limite d'inscription : 29 Avril 2022

Date de tirage au sort : 2 Mail 2022

Convocations : elles seront envoyées en temps utile.

7. NOMBRES DE JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs est fixé à 200. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. En cas de dépassement, priorité sera donnée aux compléments de tableaux.

DISPOSITIONS PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA SALLE DE SPORT

La compétition se déroulera dans la salle: Gymnase municipal Emile-Maggi Rue de Longwy 54650 Saulnes (6 terrains)

Les participants sont soumis au **Règlement intérieur des équipements sportifs** édité par la ville de Saulnes qui sera affiché dans le hall d'entrée du gymnase.

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| | Gymnase municipal Emile-Maggi |
| Emplacement du public | |
| Emplacement des joueurs hors-jeu | |

Le comité directeur compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue. Il est interdit de fumer dans le gymnase. Nous vous demandons de ne pas y apporter des récipients en verre, et d'utiliser les poubelles mises à votre disposition. Tous les téléphones mobiles éteints ou en mode silencieux aux abords des terrains.

8. TENUE

Une tenue de badminton conforme au circulaire numéro GIU31C2VF en vigueur à la FFBaD est exigée sur les terrains.

9. RESPONSABILITES

La salle sera ouverte au public pendant toute la durée du tournoi. Il est prudent de ne pas laisser d'objets à la convoitise d'éventuels amateurs. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou incidents.

10. ANNULATION

Une inscription annulée ne pourra être remboursée que si l'annulation arrive au plus tard à la date du tirage au sort et ce, par mail uniquement à l'adresse suivante : saulnbad@saulnes-badminton.com. Entre la date du tirage au sort et le début du tournoi, une inscription annulée ne pourra être remboursée que sur présentation d'un justificatif valable. Dans la mesure où l'une de ces conditions n'est pas respectée, il n'y aura pas de remboursement.

11. POINTAGE

A l'arrivée, tous les joueurs doivent se faire pointer à la table de marque et présenter leur licence joueur à la personne déléguée par le Juge-Arbitre.

12. ARBITRAGE

Les finales et demis finales se dérouleront si possible sous le contrôle d'un arbitre. Les arbitres seront payés 3 Euros par match arbitré (seulement pour les demi-finales et finales). Tous les autres matchs se dérouleront en auto arbitrage, sauf avis du Juge-Arbitre.

13. ACCESSIBILITE AUX TERRAINS

Les participants ne peuvent accéder aux terrains que s'ils ont été appelés comme joueur. Les coachs, les officiels techniques, ainsi que toute personne autorisée par le Juge-Arbitre ont également accès au plateau technique. Le coaching ne pourra se faire par une seule personne et juste entre les sets et à la pause des 11 points.

14. MATCH

Avant de se rendre sur le terrain, les joueurs prendront leur feuille de match. Elle devra être rendue correctement remplie. Un retard de 5 minutes après l'appel pourra entraîner la disqualification du joueur, cette décision sera laissée au choix du Juge-Arbitre.

15. ECHAUFFEMENT

La prise de contact avec le terrain sera limitée à 4 minutes. Cette prise de contact démarre à l'appel des joueurs et inclut la récupération de la feuille de match, le test des volants et à l'échauffement à proprement parlé.

16. HORAIRES

Les horaires approximatifs du tournoi sont les suivants :

Vendredi de 8h à 20h, Samedi de 8h à 20h, Dimanche de 8h à 19h

Les horaires des matchs sont indicatifs. Pour assurer le bon déroulement, ils peuvent être modifiés par le Juge-Arbitre. Chaque joueur peut ainsi être appelé une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

17. ABSENCE TEMPORAIRE

Les joueurs souhaitant quitter momentanément le gymnase doivent informer le Juge-Arbitre et devront être de retour à l'heure fixée par le Juge-Arbitre, sous peine de disqualification à l'appel de leur match.

18. TEMPS DE REPOS

Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit, sur décision du Juge-Arbitre, avec l'accord des joueurs ou sur demande des joueurs.

19. VOLANTS

Les volants plumes homologués FFBaD seront à la charge des joueurs et utilisés dans toutes les séries, avec partage des volants. En cas de désaccord, le volant officiel proposé à la vente par les organisateurs sera retenu : Les volants seront fournis par l'organisateur pour les finales. (Volant Officiel : PEFLY FSC960 ou indiqué dans le gymnase)

20. ELEMENTS SUSPENDUS

Tout volant touchant le plafond, un élément de la charpente ou tout autre élément suspendu sera déclaré *FAUTE* en cours de jeu sauf au service, où il sera déclaré *LET* dans la limite de trois essais.

21. DOPAGE

Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra le signaler au Juge-Arbitre dès son arrivée et justifier leurs usages par une ordonnance médicale.

22. SPECTATEURS

Les spectateurs non joueurs devront se tenir dans les zones qui leur sont réservées.

23. STAND

Un stand DECATHLON avec cordage et matériel sera présent durant les trois journées du tournoi.

24. SECOURS

Une trousse de premier secours sera en permanence à la table de marque. Un défibrillateur cardiaque sera également disponible dans le gymnase. Les secours publics seront appelés si besoin. Il est interdit de station votre véhicule sur les accès pompier situés à l'arrière du gymnase.

25. CONDUITE A TENIR

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs, et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

Toute participation au tournoi implique l'adoption pleine et entière de l'intégralité des articles précédents. Tout manquement au règlement pourra conduire à une sanction et/ou une disqualification partielle ou totale de la part du Juge-Arbitre. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel.

MERCI

www.saulnes-badminton.com